



à **COMITÉ DE DÉFENSE DES HOPITAUX PUBLICS DE DOLE**

Quel hôpital public voulez-vous et défendrez sur le territoire Nord Jura ?

Je me suis toujours mobilisé avec les usagers de l'hôpital et les élus qui défendent nos hôpitaux publics de Dole (Après les fermetures de la réanimation en 2014, de la 2^e ligne de SMUR de nuit en 2017, de nombreux lits d'hospitalisation et la suppression de plus de 110 postes de personnels ; ce fut aussi le cas le 1^{er} avril dernier l'arrêt de la chirurgie d'urgence et d'hospitalisation). Et comme partout en France, le service des urgences est menacé.

Mon élection comme député avec une majorité de la NUPES permettra de placer la santé en priorité effective de la nation. Il ne s'agit pas seulement de faire des investissements, certes nécessaires comme les nouveaux blocs ambulatoires, mais de réintégrer dans notre hôpital la chirurgie conventionnelle et d'urgence et de sortir de la précarité les personnels contractuels. Les choix politiques actuels font courir des risques aux usagers en les transportant au CHU de Besançon qui manque aussi de moyens pour les accueillir (certains doivent d'ailleurs regagner l'hôpital de Dole).

L'hôpital Pasteur, pour répondre aux besoins des 100 000 habitants du territoire doit assurer à la population un service d'urgences, une maternité, une chirurgie d'urgence et d'hospitalisation et être doté des moyens humains et financiers nécessaires à son fonctionnement.

Le développement d'EHPAD publics est également indispensable sur le territoire de Dole comme d'Arbois.

Comment permettre un égal accès aux soins pour tous et partout ?

Tout d'abord, avec le remboursement à 100 % des soins prescrits. Ensuite, le recrutement de professionnels du soins et du médico-social ainsi que de spécialistes est indispensable, il faut revaloriser les rémunérations pour les attirer dans l'hôpital public, cela coûtera moins cher à la collectivité que l'appel à l'intérim (exemple anesthésiste à l'hôpital de Dole). Il faut tenir compte du souhait des spécialistes de travailler en équipe et pour cela le groupement hospitalier de territoire doit servir à coordonner le renforcement du travail d'équipe sur tout le territoire et non pas à réduire leurs effectifs. Pour ce qui est des espaces ruraux, là aussi, la volonté des médecins de travailler en groupe doit être prise en compte. Nous soutiendrons les orientations des collectivités locales qui choisiront de créer des Maisons de santé avec des médecins libéraux. La création de Centres de santé dont la spécificité est de fonctionner avec des médecins salariés, pratiquant le Tiers payant et sans dépassement d'honoraires est une voie d'avenir. Enfin, il faut actionner tous les leviers qui permettent de combattre les déserts médicaux : en donnant aux facultés de médecine les moyens de former plus de médecins, en instaurant du conventionnement sélectif, l'obligation temporaire d'installation...etc

Comment améliorer la prise en charge de la psychiatrie ?

Les personnels de la psychiatrie doivent, comme les personnels de l'hôpital général, être revalorisés mais dans la psychiatrie comme pour l'hôpital il faut sortir de la politique managériale des personnels, donner du temps aux équipes, soutenir les CMP (centres médico-psychologiques) et toutes les structures dédiées au handicap psychique, redonner la priorité à l'humain et aux soins.

Comment financer un système de santé ?

Il faut en finir avec les exonérations de cotisations sociales patronales et salariales qui constituent du salaire socialisé et servent à financer la politique de santé des travailleurs et de leur famille.

Nous recruterons et revaloriserons 100 000 soignants et 240 000 personnels pour les EHPAD. Nous sortirons du tout T2A (tarification à l'activité votée à l'Assemblée Nationale par le député sortant de notre circonscription) et de la politique du chiffre qui met les établissements hospitaliers en situation de conflit d'intérêt avec la sécurité sociale.

Et je rajouterai que la NUPES propose la création d'un pôle public du médicament pour assurer le contrôle des prix des produits de santé, développer la recherche, assurer notre souveraineté sanitaire et le partage sans brevet avec les pays en voie de développement.

Comment permettre aux élus locaux, aux soignants et aux citoyens de participer de façon effective et pérenne, dans chaque territoire, à la définition de l'offre de soins, au contrôle de sa mise en place et de son financement et à l'évaluation de son fonctionnement ?

Le service public de santé doit être reconstruit en mettant en œuvre une véritable démocratie sanitaire. Cela implique de permettre aux représentants des citoyens et des personnels (associations d'usagers, syndicats, mutuelles...) et aussi aux élus de pouvoir participer réellement à la définition des besoins de santé et à leur mise en œuvre, notamment en siégeant au sein conseil d'administration de l'hôpital et d'autres instances départementales, régionales et nationales.

Il ne faut pas oublier les politiques de prévention qui doivent associer les usagers. Les politiques de protection de l'environnement (eau, air) pour prévenir l'apparition de maladies. Prévenir coûte moins cher aux finances publiques.

En somme, député de la 3^{ème} circonscription du Jura, au sein d'une majorité de gauche et écologiste à l'Assemblée Nationale, je mettrai en œuvre une nouvelle politique de santé, respectant les populations, les personnels, et notre environnement.

Hervé Prats



***candidat de la Nouvelle Union Écologique et Sociale
pour la circonscription 3 du Jura***